

.....
Saint Môme d'en haut – Saint Môme d'en bas
Compte Rendu du Conseil de Hameaux du
Samedi 11 Octobre 2014 à 17h00

Présents : 10 personnes ; Xavier Delaporte, Jean-Marc Rey, Gérard Bandet, Dominique Trolez, Brigitte Bienassis, Claudine Mollaret, Thierry Mollaret, Noëlle Rey, Michel Janin et Lionel Besson.

Excusés : M et Mme Carcassonne, Roger Nerrand.

Animation : Elsa Charrier

1. Accueil – pot de bienvenue

Petite nouveauté le conseil de Hameaux a commencé à 17h. Cela convient plus aux participants.

2. Pourquoi et comment réduire l'éclairage public

Une présentation de l'ASDER (association savoyarde de développement des énergies renouvelables) sous format PowerPoint a été diffusée.

- **Quelques chiffres :**

En France, 9,5 millions de lampes servent à éclairer villes et campagnes, ce qui représente 1 260 MW, soit l'équivalent d'un réacteur nucléaire récent.

La consommation de l'éclairage public : 6 TWh ce qui représente la consommation annuelle de 400 00 ménages dans leurs logements et 670 000 t de CO₂/an soit le nombre de kilomètre moyen réalisé en voiture de 372 000 familles. C'est l'équivalent des consommations et déplacements de l'ensemble des habitants de la ville de Toulouse.

- **Le poids économique de l'éclairage public en France :**

La facture énergétique s'élève entre 400 à 500 millions d'euros, la maintenance à 800 millions d'euros et en investissement des points lumineux à 400 millions d'euros. La facture globale est de 1,6 à 1,7 milliards d'euros.

- **L'impact de l'éclairage public sur la faune et la flore :**

Certains oiseaux peuvent être attirés par les lumières artificielles et déviés de leurs trajectoires de migrations, d'autres ne retrouvent pas leurs nids. Cela augmente la prédation de certaines espèces. Les températures de couleur de l'éclairage public (couleur froide) produisent des barrières lumineuses, ce qui gêne certaines espèces lors de leur recherche de nourriture.

Les végétaux sont également impactés pendant la période de végétation...

- **L'importance de l'éclairage public dans la commune :**

Il représente entre 16 et 22 % des consommations d'énergie d'une commune. Environ 45 à 55 % des consommations d'électricité et 37 % des dépenses d'électricité.

L'électricité éclairage public est moins cher que l'électricité, mais le rattrape.

- **Les consommations et dépenses de Saint-Pierre d'Entremont :**

Notre consommation électrique globale est de 82 496 kWh/an, la consommation éclairage public est de 53 497 kWh/an soit 65 %.

Le coût électricité global s'élève à 10 800 €, le coût de l'éclairage public est de 6 250 € soit 58 %.

- **Le patrimoine de Saint-Pierre d'Entremont :**

17 secteurs (armoires), 114 points lumineux, les ampoules récemment remplacées ont une puissance de 70 et 125 W, l'allumage et l'extinction sont commandés par cellules photosensibles.

- **Eclairage public et insécurité :**

C'est un argument souvent avancé pour maintenir l'éclairage public toute la nuit. Cependant 80 % des cambriolages ont lieu le jour, 55 % sont commis entre 14h et 17h. 99% des délits et méfaits nocturnes ont lieu dans les rues parfaitement éclairés.

- **Le Scénario Négawatt**

Trois leviers complémentaires et indispensables : Sobriété, Efficacité et Renouvelables.

La Sobriété : Supprimer les gaspillages. Responsabiliser tous les acteurs du producteur au citoyen. Eclairer que si cela est vraiment nécessaire.

L'Efficacité : Réduire les pertes, lorsque l'on transforme ou utilise l'énergie. Adapter l'intensité aux besoins. Pour la plupart des lampadaires actuels, 30 à 50 % de la lumière est totalement perdue car elle va vers le ciel.

Renouvelables : inépuisable et un faible impact sur l'environnement.

- **Sur quoi pouvons-nous agir ?**

Le temps de l'éclairage : horloges astronomiques, extinction...

L'adaptation de l'éclairage : l'abaissement de puissance, la détection.

L'efficacité du matériel : lampes performantes, qualité du lampadaire.

Proposition de tester sur le hameau l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin.

- **Les suites à donner**

Lors des changements d'ampoules, prévoir systématiquement des plus faibles puissances.

Les habitants sont d'accord pour expérimenter l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit : de 23h à 5h pour commencer. Ces tests pourront se faire dès que la commune aura équipé les armoires d'horloges. Les habitants seront informés quand le test commencera et pourront faire remonter leurs remarques au fil de l'eau. Un bilan sera fait après un an de fonctionnement pour couvrir toutes les saisons.

3. Présentation du nouveau logo et du site internet

4. Questions diverses

- **Nom de l'école** : pas de suite à l'enquête ? Le conseil municipal a examiné les propositions, mais aucun nom n'a soulevé son enthousiasme. L'école s'appellera donc école communale de saint-pierre d'Entremont.
- **Poubelle des badins** : Elle est maintenant en bas de la rue, car le camion n'est pas autorisé à rouler en marche arrière et pas de retournement possible au sommet. La communauté de commune aurait pu faire une information aux habitants.
- **Correspondant presse / Dauphiné Libéré** : afin de susciter des vocations, les habitants proposent que la mairie fasse un appel à volontaire .
- **Chemin des platières** de plus en plus utilisé : qui va l'entretenir ? A charge de la commune sauf si un usager est incontestablement responsable de dégradation.
- **Le bâtiment agricole entre les deux saint-même** : aucune autorisation n'a été donnée, l'instruction du dossier est en cours.
- **Problème récurrent de stationnement aux badins** : La solution d'un parking au pied des Badin ne se fera pas dans l'immédiat. La famille Cerutti indique que l'emplacement devant chez eux en bord de rivière peut servir au stationnement.
- **Fusion des communes** de Saint- Pierre Savoie, Isère et Entremont le vieux : pourquoi pas.